



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 12 AVRIL 2022 A 20H00
Sous la présidence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire**

Date de la convocation : 07/04/2022

Date d'affichage : 14/04/2022

Nombre de C.M. élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents : 13

Nombre de votants : 18

Présents : Monsieur Franck DE MARCH, Madame Marilynne MULLER, Madame Corine VENIER, Jean-Christophe MAROCK, Madame Antoinette CRISTALLO, adjoints.

Monsieur Patrick MAISONNEUVE, Conseiller Municipal Délégué.

Mesdames et Messieurs Martine VIOT-STOFFEL, Antonio DIONISI, Christophe RAGGI, Emilie FOSSATI, Yves SCHOSSELER, Pierre TETTAMANTI, conseillers municipaux.

Procurations :

Monsieur Daniel DRIUTTI à Madame Charlotte LAMBOUR, Maire

Madame Gisèle FOSSATI à Madame Emilie FOSSATI

Monsieur Mustapha KHALDI à Madame Corine VENIER

Madame Sophie LEMERLE à Monsieur Franck DE MARCH

Monsieur Stéphane DECOMBIS à Monsieur Patrick MAISONNEUVE

Absent :

Monsieur Jonathan CRISCENTI

Absents excusés :

Madame Lialia MIRIAN

Madame Pascale WALGER

Monsieur Didier MAGONI

Madame Andrée MAGNE

Secrétaire : Monsieur Jean-Christophe MAROCK

1. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

2. COMPTE DE GESTION 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le compte de gestion 2021 présenté par le Comptable du Trésor Public de Hayange, concordant avec le compte administratif de la Commune.

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur Patrick MAISONNEUVE, Conseiller Municipal Délégué aux finances, propose au Conseil municipal d'adopter le Compte administratif 2021 dressé par Madame le Maire qui s'établit ainsi :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses	1 847 797,92 €
- Recettes	2 037 234,02 €
- Excédent de clôture	189 436,10 €

INVESTISSEMENT

- Dépenses	828 475,86 €
- Recettes	1 202 581,84 €
- Excédent de clôture	374 105,98 €

	Résultat clôture 2020	Résultat exercice 2021	Résultat clôture 2021
Investissement	23 857,90 €	374 105,98 €	397 963,88 €
Fonctionnement	329 429,20 €	189 436,10 €	189 436,10 €
Total	353 286,10 €	563 542,08 €	587 399,98 €

Hors la présence de Madame Charlotte LAMBOUR, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, approuve, le compte administratif du budget communal 2021.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide d'affecter les résultats de la manière suivante :

001 – Solde d'exécution de la section de fonctionnement :	189 436,10 €
1068 – Affectation en investissement :	132 000,00 €
002 – Report de fonctionnement :	57 436,10 €

5. BUDGET PRIMITIF 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte le budget primitif 2022 de la commune comme suit :

Section de fonctionnement :	2 054 527,10 €
Section d'investissement :	1 070 948,81 €
Total du budget :	3 125 475,91 €

6. FISCALITE 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de fixer comme suit les taux communaux d'imposition des 2 taxes pour l'année 2022 :

Taxe Foncière Bâtie : 29,77 %
Taxe Foncière Non Bâtie : 69,83 %

7. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve les subventions aux associations comme suit et autorise Madame le Maire à signer tous documents nécessaires aux versements desdites subventions :

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2022 EN EUROS	VOTES		
		Présents pour le vote	Votants	Résultats
AMOMFERLOR	1 000	13	18	Unanimité
A.S. Neufchef Football	7 000	13	18	Unanimité
La Belle Epoque	400	13	18	Unanimité
Donneurs de sang	300	13	18	Unanimité
Conseil de Fabrique	300	12 Mme MULLER ne prend pas part au vote	17	Unanimité
FNACA Neufchef	400	13	18	Unanimité
Pétanque de Neufchef	300	13	18	Unanimité
Souvenir Français	800	13	18	Unanimité
Sport Pour Tous	1 000	13	18	Unanimité
US Vétérans de Neufchef	500	13	18	Unanimité
NET HOME	1 080	13	18	Unanimité
Douceur De Vivre	524	13	18	Unanimité
TOTAL	13 604 €			
COMITES	MONTANTS 2022 EN EUROS	Présents pour le vote	Votants	Résultats
Coopérative scolaire Ecole Louis Pergaud 160 élèves x 4,50 €	720	13	18	Unanimité
Coopérative scolaire	486	13	18	Unanimité

Ecole Alphonse Daudet 81 élèves x 6,00 €				
Comité de Jumelage OFENA (0,70 €/hab)	1 820	13	18	Unanimité
Ecole de Musique de la Vallée de la Fensch	8 881,26	13	18	Unanimité
TOTAL	11 907,26 €			
ASSOCIATIONS HORS NEUFCHÉF	MONTANTS 2022 EN EUROS	Présents pour le vote	Votants	Résultats
Prévention routière	100	13	18	Unanimité
FNDIRP	100	13	18	Unanimité
Secours Populaire Hayange	150	13	18	Unanimité
AFM TELETHON	200	13	18	Unanimité
Restos du Cœur	150	13	18	Unanimité
Vie Libre (alcooliques anonymes)	100	13	18	Unanimité
ASE ST EXUPERY (6,33 €/élève)	158,25	13	18	Unanimité
AISF (convention)	10 000	13	18	Unanimité
TOTAL	10 958,25 €			

MONTANT GLOBAL	36 469,51 €
-----------------------	--------------------

8. ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS THERMIQUES ET AÉRAULIQUES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de confirmer l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 29 mars 2022 ;
- d'attribuer le marché d'exploitation et d'entretien des installations thermiques et aérauliques à la Société DALKIA pour un montant de 830 516,31 HT soit 989 899,78 TTC pour une durée de 8 ans ;
- d'autoriser Madame le Maire à le signer ainsi que tous documents afférents pendant toute la durée du contrat.

9. CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE : LECTURE PUBLIQUE ET BIBLIOTHÈQUES – DEMANDE DE SUBVENTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- d'approuver la demande de subvention au titre de l'opération « Création ou remise à niveau des collections de base » et ses conditions d'octroi ;
- d'inscrire cette subvention au budget communal ;
- d'acquérir les ouvrages au titre communal ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout document afférent.

10. MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les modifications suivantes :

- **nouveaux horaires d'ouverture:** lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
- **la suppression** de l'opération « Portage de livre »
- **la suppression du prêt de support obsolètes** (CD, VHS...)

11. ADHESION DE LA COLLECTIVITE A LA MISSION D'AIDE AU CALCUL DES ALLOCATIONS CHOMAGE – CDG57

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de conventionner avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle pour la mission d'aide au calcul des allocations chômage et autorise Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette convention et à prévoir au budget les dépenses afférentes.

12. DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE NEUFCHÉF DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA VALLEE DE LA FENSCH

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de retrait de la Commune de Neufchef de l'école de musique de la Vallée de la Fensch à partir de la saison 2022/2023 suite au nouveau mode de calcul de participation des communes adhérentes.

13. APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR POUR LE DEPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les conclusions du rapport de préconisation du bureau d'étude ;
- adopte le schéma directeur de déploiements des infrastructures de recharge proposé ;
- autorise le Maire à signer une convention selon les termes indiqués avec le SISCODIPE.

14. MOTION « SECRETAIRE DE MAIRIE » - CDG57

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la motion « Secrétaire de Mairie » du CDG57.

15. RAPPORT ANNUEL 2020 SEAFF

Conformément à l'article L-2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SEAFF a transmis à Madame le Maire le rapport annuel d'activités sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement « Exercice 2020 » pour information à l'Assemblée délibérante.

Après avoir entendu Madame le Maire, le Conseil Municipal prend acte dudit rapport.

16. DECISIONS ET INFORMATIONS

DECISION 2022-001

Acceptation de la proposition de la Société DIAC LOCATION sise 14 Avenue du Pavé-Neuf – 93168 NOISY-LE-GRAND pour la location longue durée d'un véhicule type SANDERO STEPWAY CONFORT TCE 90-22 pour un loyer mensuel de 386,31 € TTC pour une durée de 48 mois.

DECISION 2022-002

Acceptation de l'indemnité de sinistre émanant de la compagnie d'assurance AXA FRANCE IARD SA sise 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex - d'un montant de 1 385,30 € € suite à l'endommagement du système d'alarme de l'école maternelle.

Autres décisions :

BORD	MDT	Tiers	Objet	CPIE	Montant TTC
42	327	CERULLI Marco	CHAUDIERE LGT 48 RUE DES ECOLES (PECORARO)	2132	1 870,00 €
9	83	REAL CONSTRUCTI	VOLETS ECOLE L. PERGAUD	2138	3 560,00 €
9	85	LACROIX	PANNEAU SIGNALISATION	2152	257,99 €
9	84	LACROIX	PLAQUE DE RUE	2152	72,00 €
45	338	WL - WILLY LEIS	ECLAIRAGE RUE DU CIMETIERE - ECLAIRAGE RUE DU CIMETIERE	21538	2 091,60 €
45	337	WL - WILLY LEIS	ECLAIRAGE RUE WEIMERT - ECLAIRAGE RUE WEIMERT	21538	3 286,80 €
45	340	LOGITUD	LOGICIEL GESTION POLICE MUNICIPALE	2183	1 678,80 €
45	339	LOGITUD	LOGICIEL VERBABLISATION ELECTRONIQUE POLICE MUNICIPALE	2183	964,80 €
45	341	SODIMA	FRITEUSE - FRITEUSIS POUR MANIFESTATIONS	2188	1 818,72 €
14	110	ACTUALIS INFORM	ORDINATEUR BUREAU POLICE MUNICIPALE	2188	1 286,40 €

Séance levée à 21h26.

Neufchef, le 14 avril 2022



Le Maire,

Charlotte LAMBOUR